



Mercredi 25 janvier 2023

Communiqué de presse



Bordeaux ville solidaire

Jeudi 26 janvier 2023 de 20 heures* à minuit dans tous les quartiers, la Ville de Bordeaux et son CCAS organisent la deuxième édition de la [Nuit de la Solidarité](#). L'objectif de cette opération est de connaître précisément le nombre de personnes sans-abri, aller à leur rencontre, mieux connaître leurs profils et leurs besoins. Ces données actualisées sur le sans-abrisme permettront de définir des politiques publiques de solidarité adaptées, dans le cadre de la compétence d'observatoire et d'analyse des besoins sociaux du CCAS.

*A partir de 18h dans les campements.

Le recensement se déroule dans l'espace public : dans les rues, autour du lac, sur les quais de la Garonne, mais aussi dans les parkings, transports publics, gare Saint-Jean et services d'urgence. Plus de 300 bénévoles, 180 agents municipaux et de nombreux partenaires sont mobilisés une partie de la nuit pour cette opération d'envergure.

Cet événement est inspiré d'opérations similaires à l'étranger (New-York, Athènes, Bruxelles) et initié au niveau national par la Ville de Paris depuis 2018. En 2022, plus d'une vingtaine de collectivités dont Bordeaux, ont participé. Elles sont 42 cette année.

Des enseignements utiles

Le 20 janvier 2022, lors de la 1^{ère} édition de la Nuit de la Solidarité, 551 personnes sans-abri avaient été comptabilisées sur le territoire bordelais. Trois constats sont alors principalement ressortis :

- Près d'une personne à la rue sur cinq était mineure (en famille, essentiellement en campement ou bidonville),
- Plus d'un adulte sur deux travaillait, de manière formelle ou informelle,
- Près d'une personne sur deux ne bénéficiait d'aucune couverture santé, pointant la fréquence du non-recours aux soins.

La synthèse des résultats 2022 est consultable [en ligne sur bordeaux.fr](https://bordeaux.fr).

La Nuit de la Solidarité a été mise en œuvre pour la 1^{ère} fois à Bordeaux en 2022. Elle doit permettre d'agir mieux contre le sans-abrisme. Par la connaissance des parcours et des besoins des personnes, elle questionne l'adaptation des dispositifs proposés par la Ville et le CCAS mais également par l'ensemble des partenaires qui interviennent auprès de ces publics.

Elle doit également permettre d'agir plus contre le sans-abrisme. L'observation quantitative, c'est-à-dire l'affichage du nombre de personnes rencontrées, permet de questionner la volumétrie des différents dispositifs prévus pour accompagner les personnes sans-abri et leur permettre d'accéder à leurs droits, à l'hébergement ou au logement, à la santé, etc. Elle interpelle également sur la réalité sociale, visible ou invisible, que l'on rencontre à Bordeaux.

Enfin, la Nuit de la Solidarité permet d'agir ensemble contre le sans-abrisme : la démarche, très partenariale, mobilise largement la société civile, associations et habitants bénévoles mobilisés pour la soirée, et donne à voir la solidarité bordelaise en action.

Pourquoi recenser les personnes sans-abri ?

Le recensement de la population est effectué habituellement par l'INSEE. Néanmoins, la population sans-abri est particulièrement difficile à inclure dans ce recensement, dont la méthodologie repose sur un passage d'agents dans les logements des foyers recensés.

Le phénomène du sans-abrisme, à Bordeaux comme dans la plupart des grandes villes et métropoles, évolue rapidement, tant s'agissant du profil des personnes et des ménages à la rue, que des lieux occupés.

Or, les dispositifs d'accompagnement et de soutien des personnes sans-abri, ainsi que les dispositifs d'hébergement et d'accès au logement, doivent être régulièrement évalués et ajustés. Pour ce faire, une connaissance plus fine des besoins et des profils des personnes à la rue est nécessaire.

La compétence de l'observation sociale du territoire est dévolue aux CCAS. C'est dans ce cadre que le CCAS de Bordeaux porte, en tant qu'outil complémentaire à l'analyse des besoins sociaux, la Nuit de la solidarité.

Qui est recensé lors de la Nuit de la solidarité ?

Comme l'année dernière, la Ville et le CCAS de Bordeaux visent un recensement aussi exhaustif que possible de l'ensemble des personnes rencontrées dans les rues, dans les bidonvilles et les campements.

Les personnes vivant en squat font l'objet d'un recensement distinct, via la plateforme numérique de résorption des squats et des bidonvilles, ainsi que des retours d'intervention des médiateurs du CCAS et de ceux du GIP Médiation.

Une forte mobilisation des bénévoles

Comme l'an dernier, Bordeaux est découpée en 91 secteurs ; une équipe de 3 bénévoles environ est affectée à chaque secteur. C'est grâce à la mobilisation de près de 300 bénévoles, dont une centaine de « bénévoles experts », intervenant au sein d'associations locales, que la Nuit de la Solidarité peut se tenir.

Ils ont tous été invités à une réunion de sensibilisation, animée par des professionnels du Samu Social et de la Cloche, ainsi que par des pratiquantes de la rue, c'est à dire des personnes qui sont ou ont été à la rue et qui en partagent leur expérience.

La sensibilisation vise à les sécuriser, à les rassurer et à leur donner tous les outils nécessaires à la prise de contact et à la bonne passation du questionnaire soumis aux personnes rencontrées.

Chaque équipe est encadrée par un agent volontaire de la Ville, du CCAS ou de Bordeaux Métropole. Environ 180 agents formés en amont sont garants du respect du cadre méthodologique durant toute l'opération et de la sécurité des bénévoles qui composent leur équipe.

Pendant l'opération, les agents peuvent solliciter par téléphone leur quartier général (QG répartis dans toute la ville, lieu de départ et de retour de chaque équipe) ainsi que la plateforme téléphonique du QG central formée à la gestion immédiate des situations qui posent question ou des difficultés éventuelles.

La police municipale et les secours sont aussi mobilisés pour la soirée. Aucune intervention n'a été nécessaire l'année dernière.

Recensement étendu à certains espaces privés fréquentés par les sans-abri

La Nuit de la solidarité 2022 s'était déroulée uniquement dans l'espace public : dans les rues, autour du lac Bordeaux-Bruges, sur les quais de la Garonne, etc.

Les échanges partenariaux ont permis d'identifier les améliorations à apporter au dispositif pour une plus grande exhaustivité du recensement : en 2023, le recensement est étendu aux parkings, transports publics et services d'urgence.

Les parkings les plus sensibles seront visités par des équipes de professionnels de l'action sociale et non des bénévoles. Ils seront accompagnés par les équipes de gardiennage et de sécurité des gestionnaires de parking.

Une autre équipe spécifique de deux médecins est chargée du recensement dans les services d'urgence.

Un pilotage partenarial

Cette année, la dimension partenariale du projet a été fortement étoffée. Le comité de pilotage externe est composé de partenaires institutionnels et associatifs.

- Institutionnels : Conseil Départemental, CAF, Union Départementale des CCAS, Université, Centre Émile Durkheim de l'université Bordeaux 3, Centres d'animation, TBM, SNCF, gestionnaires de parkings, CHU, A'Urba.

- Associatifs : AL Prado, Fédération des Acteurs de la solidarité de Nouvelle-Aquitaine, Fondation Abbé Pierre, Foyer Fraternel, Gâteaux Solidaires, Graines de Solidarité, la Cloche, Maraudes du Cœur, Médecin du Monde, Secours Catholique, Solinum, Toutes à l'abri, Unicef.

Une démarche rigoureuse et une analyse scientifiquement étayée

La Nuit de la solidarité bénéficie aussi d'un accompagnement méthodologique, encadré par un comité scientifique composé d'experts (le Centre Emile Durkheim de l'Université Bordeaux 3, l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole et la Fondation Abbé Pierre, un chercheur de l'Université de Sociologie de Bordeaux ayant participé à la première édition).

Les résultats des questionnaires seront traités et analysés dans un premier temps par le cabinet de sociologues extérieur retenu par le CCAS de Bordeaux, conjointement avec le comité scientifique de la démarche.

Il sera ensuite proposé à des personnes sans-abri de participer à des focus groups afin de leur présenter les premières hypothèses issues de l'analyse des données. Ces temps d'échange auront vocation à mettre à l'épreuve de l'expertise d'usage des personnes, ces hypothèses pour les déconstruire, les coconstruire, les confirmer ou les affiner.

Les résultats seront ensuite présentés au comité de pilotage en mai 2023 puis restitués à l'ensemble des bénévoles ainsi qu'aux participants des focus groups à l'occasion d'une conférence à la fin du premier semestre 2023. Toutes les données seront également transmises à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement [DIHAL](#) afin de contribuer à l'analyse nationale.

Enfin, les résultats donneront lieu à la constitution de groupes de travail proposés aux partenaires institutionnels et associatifs, sur les thématiques portant les constats forts de l'analyse. Sous toutes réserves, des groupes pourraient par exemple être constitués sur l'analyse du non-recours au 115 (en 2022, 45% des répondants n'y avaient jamais eu recours), les dispositifs spécifiques pour les femmes sans-abri, etc.

La Nuit de la Solidarité en France

La Nuit de la Solidarité est organisée dans 42 villes en France. A l'instar des autres villes citées, Bordeaux s'est inscrite dans la démarche coordonnée nationalement par la DIHAL, afin que les données produites puissent être comparables et utilisables par tous les services de l'Etat et des collectivités. A l'exception de celles de Lyon et de Montpellier, toutes les Nuits de la Solidarité sont organisées ce 26 janvier.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr